

Rosalie Baron est appelée de nouveau pour répondre à son honneur le juge Aylwin :

D. Comment était la chambre quand Baptiste Desforges est venu vous chercher.—R. Tempérée.

D. Était-il habillé ?—Il était nus pieds.

Adélaïde Fortier est interrogée de nouveau sur le même sujet que Rosalie Baron et corrobore le témoignage de cette dernière.

Joseph Foucault déclare la même chose que les deux témoins précédents.

Louis Crispin, de St. Jérôme, frère de la prisonnière.—Je connais, dit-il, Antoine Desforges. Je suis le voisin de ma sœur. J'ai vu Antoine Desforges plusieurs fois chez ma sœur. Je n'avais pas pour habitude d'aller chez elle, parce qu'elle s'obstinait à voir des gens que je n'aimais pas. Antoine Desforges est venu plusieurs fois chez ma sœur. Je suis allé une fois chez ma sœur pour lui faire des remontrances au sujet des visites d'Antoine Desforges.

Transquestionné.

Il y a six ou sept mois que je ne parie pas à ma sœur, la prisonnière. J'ai vu la défunte chez ma sœur quelquefois. C'est ma sœur qui s'est retirée de chez moi. Je la verrais encore si elle eût voulu m'écouter.

Joseph Lanthier, de St. Jérôme.

Je connais Desforges et la prisonnière. Je suis voisin de cette dernière. Je la connais depuis 14 ans. Depuis trois ans, j'ai souvent vu A. Desforges chez elle et n'ai remarqué rien de particulier à ce sujet.

Transquestionné.

Je suis allé chez la prisonnière quand j'avais affaire. J'ai vu A. Desforges travailler deux jours l'année dernière chez la prisonnière.

William Scott, écr., Magistrat de St. Jérôme.

Je connais J. B. Desforges, me rappelle que J. B. Desforges a donné son examen volontaire devant moi, après avoir été fait prisonnier.—(Lecture est faite de cet examen.) Je connais les deux autres prisonniers ; ils ont donné tous deux leur examen volontaire qui est lu aux jurés. J'ai été requis par un des frères de la prisonnière et une autre personne de venir voir la défunte. J'ai consenti à y aller, suis arrivé chez la défunte à 8 heures et demie, ai examiné la position du cadavre. Il ne paraissait pas défiguré par la mort, mais il avait un visage composé comme dans le sommeil. La défunte avait une tache noire sur le côté droit du nez. Le corps était chaud. J'ai examiné la tête pour voir si je ne découvrirais pas quelque blessure, mais n'en trouvai point. A midi, le corps était encore chaud.

I
exa
tem
la
Elle
enc
pris
par
sort
forg
qu'i
ava

J
je l'
et la
dire

I
Je l'
des
vue
l'ex
Arr
bre
la t
côté
étai
tabl
rous
térie
par
et a
ganc
côté
sang
sine
suite
l'ave
phre
cont
lier
appe
y au
maie
requ